

## Focus

## Gwennaëlle Chabroulet

ARP ASTRANCE

Comme définiriez-vous les principales missions de votre structure en termes d'aménagement intérieur de bureaux ?

**GC :** ARP Astrance intervient depuis les phases amont de cadrage stratégique, de recueil et compréhension des besoins jusqu'à l'accompagnement en phase travaux et déménagement. Nous couvrons donc les missions de programmation, design, space planning, consultation des entreprises, suivi de chantier et tout au long du projet la conduite du changement. Notre approche des espaces et de notre accompagnement est basée sur une réponse aux enjeux du triptyque Espaces / Outils / Organisation. Elle se veut moteur de transformation positive, de confort santé bien être et d'éco-responsabilité.

Quelles sont les principales évolutions des modes de travail depuis la période d'avant COVID ? Quelles sont aujourd'hui les grandes demandes de vos clients, notamment quand il s'agit d'aménagement de bureaux ? Comment le télétravail est-il aujourd'hui pris en compte ?

**GC :** L'après COVID 19 continue de se façonner aujourd'hui dans les réponses hétérogènes qu'apportent nos clients à la question en particulier du télétravail. Même si une tendance semble se dessiner d'un télétravail autorisé autour de 2 jours par semaine (pour les postes qui le peuvent), toutes les entreprises n'ont pas stabilisé leur organisation cible dans le domaine. Les questions sont nombreuses dont celles du choix volontaire (ou non) du télétravail, de l'organisation du travail d'équipe et des modalités de construction dans ce monde hybride de la culture d'entreprise. Sous la pression de m<sup>2</sup> vacants et du potentiel de requalification d'espaces mieux adaptés aux modes de travail actuels (les demandes d'espaces pour des modes projets, d'un vaste éventail de salles de réunion, de lieux reconfigurables sont désormais courantes), le principe de fonctionnement flex office est de plus en plus étudié mais ne devient pour l'heure pas définitivement la norme. Les principales évolutions sont plutôt liées à la réinvention des écosystèmes de travail et des espaces proposés pour travailler que seulement à la réduction du nombre de postes de travail.

Le design du mobilier et d'objets a-t-il lui aussi évolué ? Quelles sont les nouvelles tendances qui émergent ? Le concept « Citizen » qui considère le collaborateur comme un citoyen autonome et responsable ou celui du « comme à la maison » avec des matières naturelles et des objets du quotidien du « chez soi » sont-ils encore d'actualité ?

**GC :** Le lieu de travail commun qu'est le bureau peut être pour l'entreprise un révélateur de sa culture, de son positionnement, de son histoire. Pour nos équipes, c'est un élément important et le choix d'un « comme à la maison » est un choix parmi d'autres. Il est intéressant car la maison est organisée pour répondre à des fonctionnalités assez précises par pièce avec une décoration souvent assez marquée. C'est peut-être cette variété d'ambiance qui a fait son succès et le besoin, un temps, de donner les moyens de s'approprier les espaces de travail de manière différente et plus sensible. Les tendances qui nous semblent être dorénavant plus présentes sont celles visant à intégrer les enjeux de confort et de santé et d'espaces de travail qui assurent un bien être dans les différentes postures que nous rencontrons sur le temps de travail (concentration, animation, lien social ...). Les fournisseurs de mobilier s'adaptent à cette demande en proposant des mobiliers acoustiquement performants, permettant des postions variées, reconfigurables ...

Comment intégrez-vous les enjeux environnementaux dans vos différents projets en tant qu'AMO ?

**GC :** ARP Astrance s'est impliqué depuis de nombreuses années dans les défis environnementaux grâce notamment à l'intégration de deux structures, successivement Astrance, spécialiste des bâtiments durables et Gondwana, spécialiste en écologie urbaine. Ce sont donc des objectifs bien connus de notre équipe. Nous assistons nos clients à réduire l'impact « négatif » de leurs activités, émissions carbone et pression sur les ressources, mais également à générer des impacts positifs en matière d'inclusion et encore une fois de qualité de vie. Nous les accompagnons à agir sur deux leviers l'atténuation et l'adaptation, aujourd'hui capitale pour que vivre nos villes soient le plus confortable possible face aux implications du changement climatique. Notre environnement évolue, les bâtiments qui nous protègent des aléas extérieurs le doivent également ... Nos capacités en matière d'ingénierie environnementale, de programmation des usages et de design, d'écologie nous aident à actionner plusieurs leviers qui peuvent se combiner entre eux. Sur le champ de l'aménagement intérieur, nous sommes convaincus qu'ils sont une maille importante, malgré le peu de mobilisation jusqu'à encore récemment sur la question de la durabilité (hors QVT). Notre équipe se mobilise pour réaliser des projets d'espaces de travail où les acteurs du projet, nous concepteur, les fournisseurs de mobiliers et second œuvre, les directions clients impliquées, choisissent et mettent en place des solutions bas carbone, issus du réemploi, faiblement émissifs. Nos équipes sont accréditées Net Zero, HQE, BREEAM, LEED, WELL, Biodiversity, Circolab ... Enfin ARP Astrance a intégré la communauté BCorp dans les premiers temps de cette certification en France.

Comment la nature peut-elle être utilisée pour favoriser le bien-être des utilisateurs ?

**GC :** Tout d'abord je citerai la très belle phrase d'Edward O. Wilson « La biophilie est l'attraction innée des êtres humains aux autres organismes vivants... La vie qui nous entoure est bien supérieure en complexité et en beauté que ce que l'Humanité ne pourrait jamais rencontrer » (L'Hypothèse de Biophilie, 1984). C'est un sujet très inspirant et complexe, pour lequel ARP Astrance a traduit en français deux ouvrages de référence « The economics of biophilia, - why designing with nature in mind makes financial sense » et « 14 patterns of biophilic design - Improving Health & Well-Being in the Built Environment » par Terrapin. Concrètement, dans l'immobilier un design biophilique peut se matérialiser par la présence de la lumière naturelle, des liens visuels voire sensitifs entre l'intérieur et l'extérieur, la végétalisation des espaces, mais également par la reproduction de sensations de nature (vertige, danger, perspectives ...). On voit la richesse du sujet et un champ d'application très varié ... Pour quel bénéfice ? Plusieurs études démontrent les bienfaits de la présence de la nature sur les utilisateurs de bâtiments. A titre d'exemple, elles ont montré que dans le milieu scolaire, la vitesse d'apprentissage des enfants dans un environnement éclairé naturellement est améliorée de 20 à 26% (Nancy Wells et Gary Evans). Ou encore le temps nécessaire pour produire un effet relaxant par la stimulation visuelle d'image de forêt est estimée à 90 secondes (Song et al, 2019).